PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ ENTREPRISE

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection du secret de la défense nationale, de la sûreté de l'Etat et des informations sensibles, la personne ci après désignée :
(prénom :)_____ (nom:)_____,

né(e), le_____ à_____, déclarant avoir toute autorité pour agir en tant que (fonctions dans l'entreprise :) _____, au nom de la société ci-après désignée (raison sociale et adresse) _____,

s'engage à prendre à l'occasion de la consultation lancée dans le cadre du marché de travaux pour l'installation d'un système de rafraîchissement au commissariat de police de Romans-sur-Isère (26) toutes les mesures pour assurer la non divulgation de toute information dont elle a connaissance ou qu'elle viendrait à connaître à l'occasion de cette consultation, et pour assurer la protection en tous lieux des informations qui viendraient à lui être communiquées dans le cadre de cette prestation.
Elle s'engage à ce que l'entreprise qu'elle représente ne fasse aucune mention des prestations qui lui sont confiées sur le site que ce soit dans le cadre de sa communication interne ou externe.
La même personne ci-dessus désignée reconnaît avoir pris connaissance des articles 413-9 à 413-12 du code pénal, et des sanctions encourues en cas de non-respect des mesures de protection concernant les informations sensibles.
Elle s'engage en outre à ne donner aux personnes placées sous sa responsabilité dans l'exécution des prestations qui incombent à l'entreprise qu'elle représente, aucun ordre ou instruction contraire aux prescriptions de l'autorité qualifiée du site du commissariat de police de Romans-sur-Isère (26) durant les travaux qui lui ont été communiqués.
Elle s'engage à obtenir de la part de ses employés, appelés sous sa responsabilité à un titre quelconque à intervenir dans l'exécution des prestations, une déclaration individuelle attestant que ces employés ont pris connaissance des articles 413-9 à 413-12 du Code pénal et qu'ils n'ont ni à détenir ni à communiquer des informations sur le déroulement des prestations relatives au site précité du Ministère de l'Intérieur.
La personne signataire du présent engagement, déclare en outre ne pas tenter de donner ou faire donner accès au site, à des personnes que ne seraient pas titulaires de l'agrément.
Elle déclare enfin être informée que l'inobservation des règles de sécurité peut entraîner l'annulation de la consultation par l'administration, sans préjudice de poursuites pénales.

Le présent engagement a été passé le (date) _____ à

Signature *(précédée de la mention " Je m'engage" et accompagnée du cachet de l'entreprise)* :